

ST DENIS D'ORQUES



2008

2009

2010

2011



Meilleurs Vœux 2012



BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2011 n° 16

Noël 2011



Chemin de randonnées



Le Mot du Maire

Cette année qui se termine est marquée par un climat d'inquiétude générale.

Sous prétexte de difficultés économiques, certains rejettent un peu vite la faute aux autres et aux Collectivités Territoriales en particulier.

A ma connaissance, les petites Collectivités sont peu endettées et n'ont pas recours à l'emprunt pour payer les dépenses de fonctionnement de leur dernier trimestre.

Participer à un effort pour l'économie du pays ; les Maires sont d'accord mais à condition de dire la vérité ; la réforme territoriale n'a d'autre objectif que de transférer les charges assurées jusqu'alors par l'Etat vers le contribuable.

La réforme des Collectivités Territoriales est une bonne chose sous réserve d'établir un véritable dialogue, de définir un projet et de garantir l'identité de chacun.

A l'instar de notre Conseil Municipal (voir Conseil du 17 juin 2011) de nombreuses municipalités ont rejeté les cartes proposées par les Préfets ce qui a amené les Pouvoirs Publics à proposer une plus large concertation.

En ce qui concerne le rapprochement LOUE- BRULON! Le 28 septembre, il a été retenu le principe d'étudier les conditions d'un rapprochement. Dans ces conditions, nous nous inscrivons dans la démarche.

De même, au niveau des syndicats d'adduction d'eau potable, grossir semblait inéluctable.

Notre détermination a été entendue et nous travaillons actuellement pour un rapprochement avec Charnie-Champagne (St Symphorien) (voir pages centrales).

Je voudrais revenir sur la fermeture d'une classe à l'école. S'il y a des économies à faire, je ne suis pas certain que ce soit le choix le plus judicieux pour nos enfants.

Il me semble que les postes à supprimer sont plus dans le Ministère de l'Education Nationale, dans les inspections académiques, voir de mettre de l'ordre dans le secondaire, l'enseignement supérieur et le système de personnes payées et qui n'effectuent aucune prestation d'enseignement.

Je veux souligner la parfaite cohésion avec les enseignants et l'association des parents d'élèves dans les démarches entreprises pour le maintien de cette 4^{ème} classe.

Au passage, je veux saluer le professionnalisme de nos enseignants confrontés à des conditions de travail des plus exigeantes et des demandes parentales parfois excessives.

L'école est une priorité de l'équipe municipale, vous pourrez vous en rendre compte en parcourant les pages du bulletin.

Deux nouvelles associations ont vu le jour cette année (Foot et Pétanque). Nous nous en réjouissons.

Je tiens à remercier les différentes associations pour leur engagement dans l'animation de notre Commune. La Municipalité accompagne leur action (subvention de fonctionnement, mise à disposition de salles...).

Deux manifestations ont particulièrement sensibilisé les Dionysiens : l'ouverture au public de l'ancienne gare avec l'exposition des tramways de la Sarthe le 15 mai et la commémoration de l'action des alliés le 24 juillet, merci aux organisateurs et participants.



Je ne m'attarderai pas sur les projets 2012 (voir Conseil Municipal du 5 décembre 2011), ils seront dans la continuité des années passées et répondront à la dualité : pas d'augmentation des taux d'imposition, ni du taux d'endettement.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos familles et vos proches d'agréables fêtes de fin d'année et vous offrir nos meilleurs vœux pour 2012

Daniel MARTIN

Vœux de la Municipalité

L'équipe municipale vous invite à l'échange des vœux le **Samedi 14 Janvier à 11H00** à la salle polyvalente. Le Maire vous accueillera, reviendra sur l'année 2011 et vous présentera les grandes *orientations pour 2012*.



Calendrier des Fêtes

Janvier

14 : Vœux du Maire

Février

1 : Galette AFN
4 : Galette aînés ruraux
12 : Loto école publique

Mars

3 : Soirée Foot
3 : Journée Pêche
7 : Belote des Aînés du Canton
9 : AG – Comité d'Animation
17 : Théâtre
23 : Loto CA
31 : Soirée Couscous APE

Avril

14 : Pêche
28 : Pêche

Mai

6 : Célébration du 8 mai
8 : Loto des Aînés Ruraux
12 : Pêche
12 : Concert Atelier Municipal
20 : Randonnée
26 : Cochon grillé Pêche/boule
30 : Travaux manuels



Juin

2 & 3 : Fête de la Pêche
16 : Barbecue Maison de Retraite
23 & 24 : Pêche
30 : Kermesse

Juillet

7 : Fête nationale avec feu d'artifice
Soirée Moules Frites (C.A.)

Août

4 : Barbecue Pétanque
19 : Fête Communale : Comice,
Vide Grenier et Marché de l'artisanat

Septembre

29 : Soirée Pétanque

Octobre

7 : Repas CCAS
13 : Dizaines
26 & 28 : Belote de l'école publique



Novembre

10 : Concert de la musique (Ste Cécile)
11 : Célébration du 11 novembre
17 : Soirée de la Musique
28 : Journées Beaujolais Aînés

Décembre

1 : Belote UNC/AFN
8 : Repas des aînés
19 : Travaux manuels
21 : Noël des enfants
31 : Réveillon du nouvel an (C.A)



ÉCOLE



• L'École numérique



L'École est dotée, depuis la rentrée 2011, d'un équipement informatique composé de 3 vidéoprojecteurs pour tableaux blancs interactifs, 7 ordinateurs portables, imprimantes et autres matériels High Tech, avec connexion Internet. Les applications pédagogiques sont multiples.
Coût de l'opération : 12 609 € TTC.

• Séjour découverte

Après une année de préparation à travers l'étude des marées, du département de la Manche, des sites environnants et d'exposés sur le thème de la mer, 37 élèves (du CE1 au CM2) et leurs enseignantes, Mme Malaurie HUBERT et Mme Isabelle VAN RECHEM, sont partis en classe découverte du 22 au 24 juin 2011 à St Pair-sur-Mer.

Le coût total du séjour était de 7 500 €. La subvention de la Municipalité a été de 2 500 €. Le reste du financement a été pris en charge par, les familles à hauteur de 50 € par enfant, la Coopérative Scolaire, l'A.P.E. et la participation d'Associations et de commerçants locaux.



• Spectacle de Noël

Dimanche 18 décembre : Après avoir accueilli le Père Noël avec la participation de la Musique Municipale, les enfants de St Denis ont assisté à un spectacle de la Troupe Fabrika Pulsion.



• Semaine du goût

A l'occasion de la semaine du goût du 17 au 23 octobre, les enfants ont pu découvrir de nouvelles saveurs. Des plats ont été proposés par l'Auberge de la Grande Charnie, l'Hôtel du Croissant, la Boucherie PAVARD, la Boulangerie BODEREAU.

Au Menu :

- * Salade composée (Pommes de terres, céleri, choux-fleurs, miettes de surimi, sauce citron)
- * Paupiette de dinde sauce morilles
- * Riz à la tomate séchée & purée de céleri
- * Mignardises (éclair et mille-feuilles)
- * Pain individuel



Nouveau à St Denis

U.S. St Denis d'Orques

Une équipe de foot a vu le jour dans l'été. Elle est engagée pour la saison 2011-2012 en 4^{ème} division. Les résultats sont encourageants.
Président : Mathieu GUYARD



Pétanque St Denis d'Orques

L'Association de la Pétanque :
Président : Christophe FOURMOND



Musique Municipale Juniors

Président : Fernand PIOGER

:
1^{ère} prestation à la Ste Cécile de la
Section Juniors

Médaille pour activité Musicale :

- Olivier LEGUY : 30 ans et Fernand PIOGER : 40 ans



Ramassage des ordures ménagères

Il s'effectue le **mercredi** matin de bonne heure. Il est souhaitable de les sortir la veille.
Si votre sac n'a pas été ramassé, vérifiez que celui-ci contient seulement des déchets ménagers.



Déchetterie Communautaire (Boulevard de la Gare)

Tél : 02.43.39.01.62

Ouverte de **9h à 12h** : lundi-jeudi-samedi et de **14h à 17h** : vendredi et samedi.

Suite à des vols successifs à la déchetterie, un arrêté a été pris :

Extrait de l'Arrêté du 11 octobre 2010

« **CONSIDERANT** les vols répétés à la déchetterie de Saint Denis d'Orques ainsi que les dégradations, menaces aux agents techniques, gênes aux usagers,

ARTICLE 1 - Interdiction de vendre et de récupérer.

Toute vente et récupération sur la voie publique sont interdites. »

Tarifs prestations 2012

TYPE DE SERVICE	Tarif 2011	Tarif 2012
Concession cimetière 15 ans	68.00	69.00
Concession cimetière 30 ans	123.00	125.00
Concession cimetière 50 ans	182.00	185.00
SDDO- Vin d'honneur	90.00	90.00
SDDO – Location 1 jour (gde salle)	260.00	280.00
SDDO – Location 2 jours (gde salle)	420.00	450.00
SDDO – Location 3 jours (gde salle)	500.00	550.00
Chauffage la journée (gde salle)	55.00	55.00
Location vaisselle – 100 invités (traiteur st denis)	50.00	51.00
Location vaisselle + de 100 invités (traiteur st denis)	85.00	86.00
Réunion longue (grande salle)	130.00	140.00
Réunion courte d'1 à 2 H. (grande salle)	100.00	110.00
Réunion avec ou sans chauffage (petite salle)	100.00	110.00
Terre végétale m3 (suivant disponibilité)	6.00	7.00
Terre végétale m3 (chargée et suivant disponibilité)	13.00	14.00
Stère de bois à faire	10.00	12.00
Tarif horaire agents communaux	33.00	34.00
Tarif horaire tracto-pelle	40.00	40.00
Tarif horaire agent entretien (salle polyvalente)	24.00	25.00
Tarif de 1 à 10 photocopies	0.30	0.30
Tarif de 11 à 20 photocopies	0.25	0.25
Tarif de plus de 20 photocopies	0.15	0.15
Branchement assainissement collectif (zonage 2004)	1100.00	1200.00
Tarif journée ouverture pêche	6.00	6.50
Tarif journée truite	6.00	6.50
Tarif journée saison pêche	5.00	5.50
Prix carte saison pêche	32.00	32.00
Tarif enfant – 12 ans pour la saison	11.00	11.00
Tarif enfant –12 ans pour la journée	1.60	1.60
Tarif enfant – 16 ans pour la saison		16.00
Tarif enfant –16 ans pour la journée		3.00
Prix Heure garderie -- 1 seul enfant	1.70	1.70
Prix Heure garderie à partir du 2ème enfant	1.25	1.25
Prix Heure garderie à partir du 3ème enfant	0.90	0.90
Fax (la page)	1.00	1.00
Forfait rebranchement après coupure d'eau	40.00	45.00
Branchement nouveau compteur d'eau (dans le bourg) 5m	600.00	650.00
Tables et bancs	25.00	25.00
Suppression de compteur d'eau	100.00	110.00
Intervention ponctuelle (eau, chiens, divers)	30.00	35.00
Bascule annuel	19.00	20.00
Bascule unique	6.00	7.00
SHON au m ²	7.00	7.10

Columbarium

L'aménagement du Jardin du souvenir a été réalisé :
Il comprend 6 cases de columbarium et 3 cavurnes
pouvant accueillir chacune 4 urnes et un espace
de dispersion des cendres.

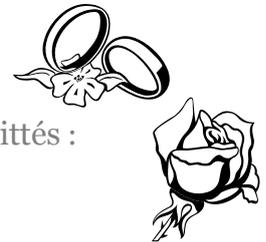


Le Maire et le Conseil Municipal



Se réjouissent des naissances :

Présentent tous leurs vœux de bonheur aux nouveaux époux :



Et prennent part à la peine des familles pour ceux et celles qui nous ont quittés :

Maison de retraite

Vivre à la Maison de Retraite « Les Roches »



Durant cette année 2011, nous avons fêté 3 centenaires à la Maison de retraite : Mme Beauvais, Mme Beupied et Melle Tronchet. Il ne faut pas oublier Mme Drault qui a eu 102 ans.

Nous avons aussi organisé deux marchés devant la Maison de retraite ouverts aux Dionysiens, ainsi qu'une journée pêche à l'étang de la Basse Mercerie avec les Aînés Ruraux.

Une sortie à Loué à l'occasion du marché hebdomadaire, où les résidents ont pu faire leurs courses pour s'offrir un pique-nique de leur choix.

Lors de la fête communale, des résidents ont passé la journée sur le terrain. Un stand avait été aménagé par leurs soins pour présenter les divers travaux confectionnés au cours de l'année.

Pour clôturer cette année, 14 résidents ont pu aller voir les illuminations de Noël à LAVAL.



INTERCOMMUNALE

Au niveau local :

Malgré les aboiements médiatiques, rien de concret entre LOUÉ et BRULON : voir position du Conseil le 17 juin 2011.

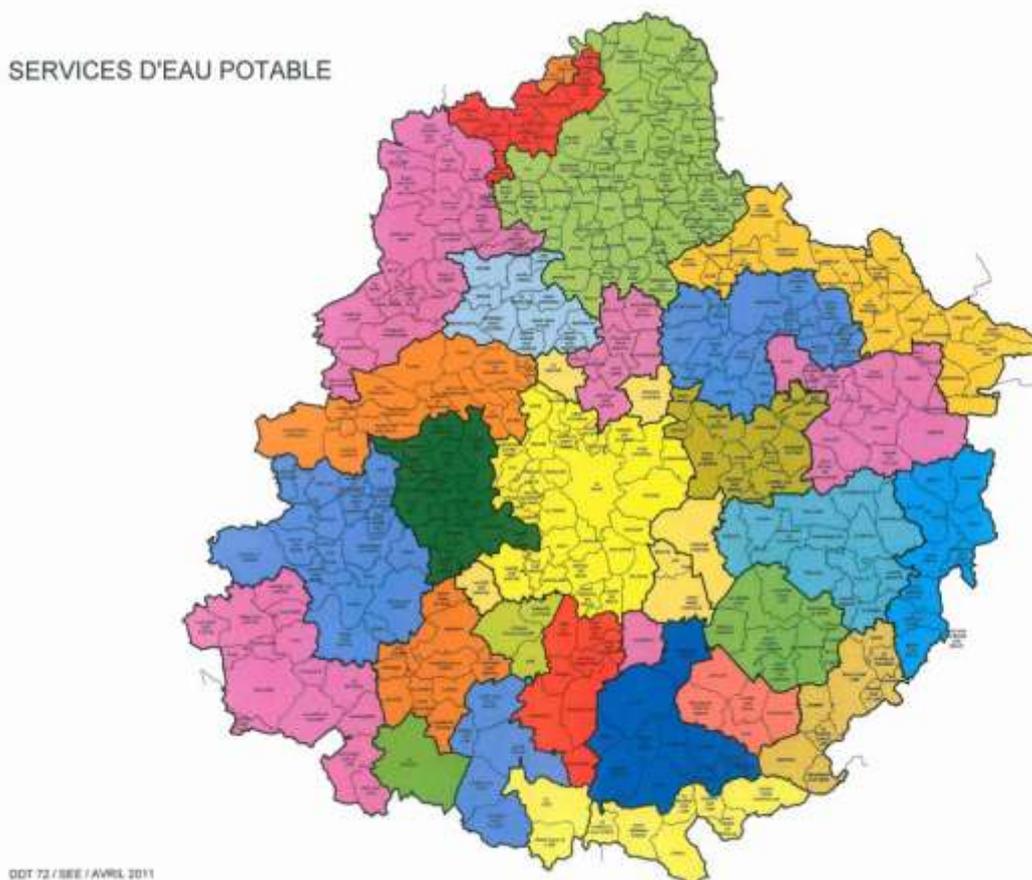
Enfin !!!! voir Conseil Municipal du 18 octobre 2011.

Le 28 septembre : réunion des Maires des cantons de BRULON et LOUÉ, et de la Commune de NOYEN.

Le 12 octobre, réunion du Comité de pilotage qui valide le dossier de consultation d'un cabinet d'étude chargé d'étudier les conditions d'un rapprochement, voire d'une fusion.

Une fois le cabinet retenu, décembre 2011, une première synthèse pour la mi 2012, semble réaliste. Il restera une bonne année pour affiner le projet, consulter les communes et préparer les éventuelles échéances.

Carte du projet du Préfet – regroupement des services d'eau



Regroupement St Denis-Charnie Champagne : voir page suivante



Facturation EAU

Abonnement 2012 (Réunion de Conseil Municipal du 5 décembre)



Monsieur le Maire fait part de la rencontre avec Mr GASNIER et Mr VOYDIE du SIAEP Charnie & Champagne, en présence de Mr LELIEGE responsable de l'eau. Le Schéma du Préfet faisait état des regroupements des services d'adduction d'eau potable. Nous étions concernés par une fusion avec le SIAEP Charnie & Champagne, Conlie et Lavardin.

Lors de la réunion du 17 juin 2011, le Conseil Municipal s'est opposé à cette fusion. Il n'a pas exclu un rapprochement avec Charnie & Champagne.

Dans cette logique, le Conseil a souhaité une harmonisation des tarifs. Le Conseil a décidé de baisser le tarif de l'abonnement et de la consommation par contre l'abonnement qui

était facturé à terme échu sera facturé d'avance.

Ainsi en 2012, les abonnés recevront 2 factures.

Au début du 1^{er} trimestre l'abonnement : du 1^{er} mai 2011 au 29 février 2012 (10 mois) → 56,00€
- du 1^{er} mars 2012 au 28 février 2013 (12 mois) → 68,00€

A la fin du 2^{eme} trimestre, facturation de la consommation (1^{er} mai 2011 – 30 avril 2012)

	Eau 2011		Vote du Conseil Tarif 2012
Compteur	78,80€		68,00€ + 56,00€
0-100 m3	0,98€		0,91€
100 à 1000 m3	0,86€	100 à 500 m3	0,75€
		501 à 1000 m3	0,64€
+1000 m3	0,72€		0,53€
Fuite	0,42€		0,42€



Tarif assainissement 2012

Le Conseil Municipal décide de fixer le tarif d'assainissement à 1,16€/m3.

Urbanisme :

- Pour tous travaux de Clôture, ravalement..., une déclaration préalable de travaux doit être déposée en Mairie.
- Déclaration de travaux pour extension de surface :
A partir du 1^{er} janvier 2012, en zone urbaine, les particuliers pourront construire une **extension de 40 m²** maximum au lieu de 20 m² actuellement. Seule restriction : l'ensemble de la construction existante ne doit pas dépasser 170m², seuil à partir duquel le recours à un architecte est obligatoire.

Exposition tramway & gare



Le 15 mai, le bâtiment de la Gare a été ouvert au public et une exposition des Tramways de la Sarthe a eu lieu à la Salle Polyvalente. Cette journée a été organisée plus particulièrement par Mme GESLOT et Mr JOUANNEAUX.



Commémoration du 24 juillet



Le 24 juillet 2011

Après un travail d'investigations de Jacky EMERY et de Michel LELIEGE, une commémoration a été organisée en mémoire du soldat Charles PATTON, aviateur américain abattu au cours d'un combat au-dessus de St Denis d'Orques le 27 juillet 1944.

Une plaque commémorative a été dévoilée auprès du monument aux morts en présence de nombreuses personnalités dont le Commandant Eric JOHNSON, de l'armée de l'air des Etats-Unis.

Une gerbe a été déposée à l'Emerillonnière où l'avion est tombé.

Michel LELIEGE remercie le Conseil Municipal, Jacky EMERY, les Associations dionysiennes, les enfants, les AFN-APG, la Musique Municipale, la chorale et les Dionysiens qui ont permis la réussite de cette journée.

Leur présence a montré le respect pour tous ces hommes et femmes soldats qui ont perdu la vie pour la paix des Nations.

Cette cérémonie nous rappelle le devoir de mémoire.



Réunions de Conseil Municipal

Réunion du 20 janvier 2011

Point sur les réformes

- **Conseiller Territorial** : vote en fin d'année 2010
Le nombre de conseillers territoriaux en Pays de la Loire sera de 175 (actuellement 93 Conseillers Régionaux) dont 31 pour la Sarthe (actuellement 40 Conseillers Généraux et 16 Conseillers Régionaux).
- **Intercommunalité**
Après concertation, le Préfet devra présenter avant le 31/12/2011 un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) dont le processus devra s'achever le 1^{er} juin 2013.
Au niveau local, il est beaucoup question dans la presse de projet Loué-Brûlon mais il n'en a pas été question en Conseil Communautaire.
- **Ressources des collectivités locales** : c'est le plus grand flou

Cabinet médical - Résultat appel d'offre

Monsieur le Maire présente les offres reçues et étudiées en commission d'appel d'offre. Le Conseil Municipal décide de retenir les entreprises pour un montant de 76 037.48 € TTC.



Plan d'épandage SCEA LECORNUE

Monsieur le Maire informe que la Commune de Saint Denis d'Orques est consultée pour le plan d'épandage pour l'agrandissement de l'élevage porcin de la SCEA LECORNUE à Joué en Charnie lieu-dit la Tuilerie. Le dossier est consultable en Mairie.

RÉunion du 1er mars 2011

Préparation des budgets

Monsieur le Maire présente les différents projets de budgets. Le Conseil Municipal n'émet pas de remarque particulière en dehors de quelques ajustements. Le vote des budgets aura lieu le 9 mars 2011 à 20h.

Projet rue des aubépines et route de chemiré

Monsieur le Maire et Mr DELHOMMOIS ont rendez-vous avec Mr BOUTELOUP du Conseil Général et Mr DURET le vendredi 4 mars afin de voir la faisabilité du projet.

Exposition gare

Il est prévu une journée exposition autour du train le 15 mai prochain.



RÉunion du 22 mars 2011

Diagnostic énergétique salle polyvalente

Monsieur le Maire présente le diagnostic effectué par le cabinet BLIN et l'analyse des factures EDF. Le Conseil Municipal décide d'isoler les caissons des stores (bar et vestiaires) et d'isoler le grenier.



Projet rue des aubépines et rue de la charnie

Monsieur le Maire présente un projet d'aménagement. Chacun formule ses remarques. Le plan est affiché en Mairie. Nous attendons les observations du Conseil Général.

Projet d'effacement des réseaux aériens d'électricité et de téléphone : route de Chemiré – ER004790

Le Conseil Municipal accepte de participer à 40% du coût HT des travaux pour l'électricité et à 80% du coût HT des travaux pour le réseau téléphonique tel qu'ils seront définis par l'étude d'exécution

Foot

Un projet d'équipe de football germe actuellement sur la Commune. Le Conseil Municipal effectuera les travaux nécessaires dans la mesure d'un engagement sérieux.

RÉunion du 14 avril 2011



Dossier P.A.V.E. : (Plan d'accessibilité à la voirie et aux espaces publics)

Monsieur le Maire présente le rapport du P.A.V.E. rédigé par l'entreprise GINGER BTP. Le Conseil Municipal valide celui-ci.

Dossier GAEC des MOTTAIS à Blandouet (53)

Monsieur le Maire présente le dossier de GAEC des MOTTAIS concernant la demande d'autorisation d'exploiter un élevage porcin. Le Conseil Municipal n'a pas d'observation particulière.

Points sur l'école

Monsieur le Maire informe de sa rencontre avec le Sous-Préfet et les différents contacts et courriers avec l'inspecteur d'académie.

Subvention voyage scolaire

Le Conseil Municipal décide sa participation financière à 2 500€ pour le projet classe de mer. Le versement s'effectuera sur le compte de la Coopérative scolaire.

Devis restauration toiture sacristie

Monsieur le Maire présente 2 devis pour la restauration de la toiture de la sacristie. Le Conseil Municipal retient l'entreprise ESNAULT pour un montant de 3 979,25€ H.T. soit 4 759,18€ TTC.

Foot

Une équipe de foot redémarre. Le Conseil Municipal va mettre aux normes électriques les vestiaires.

Boules

Une association de boules vient de se créer.

Projet aménagement rue des aubépines et rue de la Charnie

Le Conseil Municipal valide le projet. Les consultations d'entreprises vont commencer prochainement.

Réunion du 27 mai 2011

Commémoration aviateur

La date est fixée au dimanche 24 juillet



Réunion du 17 juin 2011

Appel d'offre sécurisation rue de la charnie et rue des aubépines

Suite à l'ouverture de l'appel d'offre le 9 juin 2011, 5 entreprises ont répondu. L'entreprise LOCHARD-BEAUCE est la mieux disante pour un montant de 143 265,85€ TTC.

Appel d'offre assainissement Passage des cloutiers

Suite à l'ouverture de l'appel d'offre le 9 juin 2011, 5 entreprises ont répondu. L'entreprise LOCHARD-BEAUCE est la mieux disante pour un montant de 10 827,99€ TTC.

Projet schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI)

Monsieur le Maire revient sur le projet du Préfet concernant le schéma départemental de coopération intercommunale, présenté en Conseil le 17 mai 2011 (chaque conseiller a eu un exemplaire complet du dossier)

Il regrette à nouveau le manque de concertation sur ce projet.

1) Au niveau rapprochement communauté de communes :

- Une seule réunion a eu lieu le 10 mai 2010 pour envisager de retenir un cabinet d'études chargé d'étudier la faisabilité du rapprochement
- Il n'en a jamais été question en Conseil Communautaire

Le Conseil Municipal ne pourra se prononcer sur un projet de territoire que suite à une concertation entre les différents acteurs du Territoire :

- Compétences futures
- Rôle des Communes
- Fiscalité entre Communes et Communauté de Communes

A ce jour, à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis défavorable.

2) Au niveau du service d'eau

Chaque syndicat d'eau a son histoire avec différentes implications des collectivités au point de vue financier. Tout rapprochement ne peut se faire qu'après réflexion :

- Sur la répartition des tâches
- L'harmonisation des tarifs
- Toutefois le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à discuter d'un éventuel rapprochement avec le syndicat Charnie-Champagne à Saint Symphorien.

Journée du 24 juillet

Mr LELIEGE présente le programme d'organisation de cette journée où il sera rendu hommage à un aviateur américain tombé sur notre commune le 27 juillet 1944.

Futur lotissement

A ce jour, il ne reste plus que 3 lots disponibles dans le lotissement de la forêt. Le Conseil Municipal souhaite la création d'un nouveau lotissement d'une dizaine de lots.

Equipe de foot

Monsieur le Maire et Monsieur LELIEGE font état de la visite de la commission du CRTIS le 3 juin.

Monsieur GUYARD, Président de l'association du foot, assistait à la réunion. Un large débat s'est instauré. Il est décidé pour cette année de remplacer les buts et faire la mise aux normes électriques. Si les résultats sont probants en milieu de saison, le Conseil Municipal s'engage à prévoir au budget 2012 la construction de nouveau vestiaire. D'autre part, une convention sera établie entre la Municipalité et l'Association du foot afin de préciser « qui fait quoi ».

Réunion du 17 août 2011

Lampadaires rue de la charnie

Suite à l'appel d'offre lancé, nous avons reçu 2 offres. L'entreprise ETDE est la mieux disante pour un montant de 7 403,24€ TTC.

Foot : Suite à la commission de travaux du 26 juillet, différents devis ont été présenté : le Conseil Municipal accepte les devis suivants :

- Joël POIRIER, menuiserie, pour un montant de 911,38€ TTC
- Entreprise BERGER, électricité, pour un montant de 1 437,01€ TTC
- Entreprise BERGER, plomberie, pour un montant de 1 845,66€ TTC
- Sport 2000 à Evron, buts, filets et traceuse pour un montant de 1 983,51€ TTC. Le Conseil Municipal décide d'inscrire cette dépense en investissement pour création d'une équipe de foot

Monsieur le Maire propose une convention « qui fait quoi » pour réflexion.

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 1 000€ à l'association du Foot pour le démarrage d'une équipe.

Dossier carrière

Monsieur le Maire informe que l'enquête publique sur le projet d'ouverture de carrière par la SNC Carrières de l'ouest se déroulera du **12 septembre au 15 octobre 2011**. Des permanences du commissaire enquêteur auront lieu en Mairie les : Lundi 12 septembre de 9 h à 12 h, Vendredi 23 septembre de 15h à 18h, Jeudi 29 septembre de 9h à 12h, Vendredi 7 octobre de 15h à 18h, Samedi 15 octobre de 9h à 12h

Monsieur le Maire rappelle les origines de ce dossier (PLU, permis de construire...) jusqu'à la situation à ce jour.

SDCI

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la réunion du 13 juillet 2011. Il rappelle qu'il est intervenu sur les délais trop courts imposés par Monsieur le Préfet, que dans beaucoup de cas aucune simulation de compétence, de fiscalité, d'organisation n'a été effectuée. D'autres élus partagent notre inquiétude.

Réunion du 18 octobre 2011

Dossier carrières et vote (enquête publique se terminant le 15/10/2011 dossier consultable en Mairie)

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal est appelé à se prononcer à l'issue de l'enquête publique.

Il propose au Conseil Municipal d'écouter et de discuter successivement avec Monsieur NAUDIN (Carrières de Voutré) et Monsieur HITA (Carrières Nivet) chaque intervenant disposera d'une demi-heure.

La réunion de Conseil Municipal n'est pas un débat public, il rappelle que seuls les membres du Conseil Municipal pourront intervenir dans la discussion.

A 21h45, Monsieur le Maire propose aux Conseillers de se prononcer sur :

1) Avis ouverture carrière :

Présents : 14 Votants : 13

Pour : 2 Contre : 8 Blanc : 3

2) Compte tenu du passage par le bourg de St Denis d'Orques et la voirie ne pouvant supporter 3 fois le trafic actuel y-a-t-il lieu de limiter le tonnage ?

Présents : 14 Votants : 13

Pour : 11 Contre : 2 Blanc : 0

Assainissement Rue de bellevue

Après ouverture des tranchées, nous constatons des disfonctionnements importants.

L'entreprise LOCHARD-BEAUCE a évalué les travaux à 6 204,25€ TTC.

Le Conseil Municipal accepte le devis pour 5 187,50€ HT soit 6 204,25€ TTC.



Taxe locale d'aménagement (TLA)

Concernant la taxe locale d'aménagement (TLA), Monsieur le Maire rappelle le document remis à chacun lors du Conseil Municipal du 17/08/2011. Le Conseil Municipal fixe le taux communal à 1,5% .

SDCI

Monsieur le Maire fait part de la position du Préfet du 22 septembre 2011.

La date butoir n'est plus le 31 décembre 2011 mais le 30 juin 2013.

Dans le cadre du rapprochement Loué-Brûlon une réunion avec l'ensemble des Maires a eu lieu le 28 septembre. Il a été demandé de lancer une étude de faisabilité et définition du projet de territoire.

Le 4 octobre, les Délégués Communautaires de St Denis ont rencontré Pauline BRETON, animatrice chargée de la mise en place de l'étude.

Une réunion du comité de pilotage a eu lieu le 12 octobre dernier. Les membres du comité de pilotage sont Messieurs DROUIN – VANNIER – COUDREUSE – COUTELLE – LAIGNEAU – LEGENDRE – VEAU – PERROT - MARTIN D. – CROYEAU – CONTANCEAU et Mme LEMERCIER.

Futur lotissement

Il ne reste plus que 3 lots à vendre dans le lotissement de la forêt. Compte tenu des délais d'étude et de réalisation du dossier (environ un an) le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire d'engager la réflexion.

Subvention Noël

Pour organiser une animation à Noël, le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 700€.

Utilisation des salles communales par les associations

Monsieur le Maire rappelle les conditions d'utilisation des salles communales par les Associations de la Commune.

Convention CANIROUTE

Le Conseil Municipal décide de reconduire la convention avec Caniroute pour le ramassage des chiens et chats du 01/01/2012 au 31/12/2012. La redevance est de 1,50€ TTC/habitant soit 1 222,50 € et les frais à chaque intervention en sus.

Réunion du 5 décembre 2011

Tarif assainissement 2012

Le Conseil Municipal décide de fixer le tarif d'assainissement à 1,16€/m3.

Projets 2012 :

- Salle association : sol
- Foot : Vestiaires en fonction du coût et des financements
- Basse mercerie : extension préau et terrain de boules
- Lotissement de 12 parcelles



Démarchage à domicile

Le démarchage à domicile (« porte à porte ») est une pratique commerciale qui consiste à solliciter le consommateur afin de lui faire souscrire un contrat.

Vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours : la remise d'un contrat est obligatoire.

Aucun paiement ne doit être effectué avant l'expiration du délai de 7 jours. Même si le vendeur veut laisser la marchandise, il ne faut rien lui verser. Il ne faut pas lui remettre de chèque postdaté, ni d'autorisation de prélèvement.

En aucun cas, un démarcheur peut prétendre venir de la part de la Mairie.

La Mairie informe préalablement, quand il est nécessaire, aux différents points (Mairie, Agence postale, boulangerie, boucherie et journaux).

INFOS SERVICES

Mairie Tél : 02-43-88-43-14 Fax : 02-43-88-21-08

e-mail : mairiestdenisdorques@wanadoo.fr

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h

Permanence des élus :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11h à 12h

Garderie périscolaire : 7h30 le matin
18h15 le soir

Agence Postale : Tel : 02-43-88-43-72

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h

Bibliothèque : (1^{er} étage de la mairie)

Ouverte à tous et prêt gratuit :

- mardi, mercredi et vendredi de 11h à 12h

et le 3^{ème} samedi de chaque mois de 10h à 11h

Vacances scolaires : uniquement le mercredi matin.

Recensement militaire

Les jeunes Garçons et Filles doivent se faire recenser dans les 2 mois suivant leur 16^{ème} anniversaire en se rendant à la Mairie avec le livret de famille.

Une attestation de recensement leur sera remise : cette attestation sera indispensable pour établir un dossier de candidature à un examen ou concours (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire...)

Elections en 2012 : Présidentielle : les dimanches 22 avril et 6 mai
Législatives : les dimanches 10 et 17 juin

Listes électorales : Les nouveaux habitants ou les personnes qui ne seraient pas inscrites sur la liste électorale peuvent s'inscrire à la Mairie aux heures d'ouverture **avant le 31 décembre 2011** : se munir d'une pièce d'identité.

Pièces demandées	A qui s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût
Carte nationale d'identité : Délai 4 semaines	A la Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> ✚ 2 photos d'identité (identiques) ✚ 1 justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, TH, TF...) ✚ Carte périmée de - de 2 ans ou 1 extrait de naissance (si 1^{ère} demande) 	GRATUIT (sauf si ancienne carte perdue ou volée, prévoir 1 timbre fiscal à 25€*)
Passeport : Délai 4 semaines	Mairie suivant liste (13 en Sarthe) Brûlon, Sablé, Conlie, Evron	<ul style="list-style-type: none"> ✚ 2 photos d'identité (identiques) ✚ 1 justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, TH, TF...) ✚ Ancien passeport (si renouvellement) ✚ Carte d'identité ✚ 1 extrait de naissance (si 1^{ère} demande) 	Timbres Fiscaux (à titre indicatif peuvent changer) : <ul style="list-style-type: none"> ✚ Adulte : 89 €* ✚ Mineur : 45 €* A se procurer à la trésorerie ou bureau de tabac
Extrait d'acte de naissance ou copie intégrale	A la Mairie du lieu de naissance	Indiquer sur demande écrite : nom, prénoms, date de naissance et noms et prénoms des parents Présenter la carte d'identité si vous êtes sur place	1 enveloppe timbrée pour le retour
Extrait d'acte de mariage ou copie intégrale	A la Mairie du lieu de mariage	Indiquer sur demande écrite : noms, prénoms, date de mariage : présenter le livret de famille si vous êtes sur place	1 enveloppe timbrée pour le retour
Extrait d'acte de décès ou copie intégrale	A la Mairie du lieu de décès	Indiquer sur demande écrite ; noms, prénoms, date du décès	1 enveloppe timbrée pour le retour
Duplicata du Livret de Famille	A la Mairie du mariage ou du domicile	Imprimé à compléter à la Mairie	GRATUIT
Carte grise	A la Mairie ou à la Préfecture, ou par courrier	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Carte grise ✚ Certificat de cession ✚ Justificatif de domicile, Pièce d'identité ✚ Enveloppe timbrée (tarif en vigueur) ✚ Contrôle technique de - 6 mois pour les véhicules de + de 4 ans (envoyée en recommandée à votre domicile)	Barème suivant la puissance fiscale et l'année de 1 ^{ère} mise en circulation

*Tarif susceptible d'être modifié en cours d'année

3939 ALLÔ SERVICE PUBLIC

Demande de renseignements administratifs du lundi au vendredi de 8h à 19 h et le samedi de 9 h à 14 h.
Par internet sur le site : service-public.fr

URBANISME vous pouvez télécharger les formulaires sur : www.urbanisme.equipement.gouv.fr